



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse

Etat au: 21 septembre 2022 - Veuillez vérifier la version actualisée sur www.refbejuso.ch
Version 1.0

Guide à l'intention des paroisses (automne/hiver 22/23)

Table des matières:

A. Contexte	2
1. Risque de crises superposées.....	2
2. Se montrer prévoyant malgré l'espoir d'échapper aux crises.....	2
B. Soutien des paroisses	3
1. Informations sur internet	3
2. Services ecclésiaux à contacter.....	4
C. Aide-mémoire des mesures à prendre.....	5
1. Tous	5
2. Conseil de paroisse.....	5
3. Secrétariat de paroisse	8
4. Titulaires de ministère, collaboratrices socio-diaconales et collaborateurs socio-diaconaux, et autres.	9
5. Organiste.....	10
6. Sacristain-e	10

A. Contexte

1. *Risque de crises superposées*

La **guerre en Ukraine** représente une crise profonde qui peut avoir de multiples répercussions sur la vie des personnes vivant en Suisse. Le déroulement de la guerre en Ukraine laisse ainsi envisager de nouvelles **vagues de personnes cherchant refuge en Suisse** (p. ex. à cause des intempéries et du froid et en raison de la destruction d'infrastructures civiles). La Russie a par ailleurs restreint voire coupé ses **livraisons de gaz** à l'Europe. La Suisse est directement concernée étant donné qu'elle doit importer de l'énergie durant les mois d'hiver et qu'elle ne dispose pas de ses propres installations de stockage de gaz. Environ 20% des ménages en Suisse sont chauffés au gaz qui provient pour près de la moitié de Russie. La pénurie menace, ce qui pourrait contraindre nos autorités à contingenter le gaz encore disponible. Cette situation affecterait également les Eglises.

L'absence de fourniture de gaz russe, les problèmes des centrales nucléaires françaises et le niveau de remplissage inférieur à la moyenne des retenues d'eau des barrages sont autant de facteurs qui sont venus récemment aussi augmenter le risque de **pénurie d'électricité**. Par conséquent, une coupure de courant temporaire pourrait même s'avérer nécessaire (hypothèse actuelle: durant quelques heures). Cela entraînerait non seulement des coupures de chauffage, mais par exemple aussi la paralysie des systèmes informatiques et de communication. L'alimentation en eau et les prestations de transport pourraient également être entravées. Globalement, des coupures peuvent compromettre le fonctionnement de différentes installations et appareils (p. ex. les transports publics, les bancomats, l'évacuation des eaux usées). La perturbation des processus accroît le risque d'une **crise économique** accompagnée de fermetures d'entreprises, d'une augmentation du chômage et des inégalités sociales.

Le **coronavirus** et **d'autres défis en matière de santé** (p. ex. la variole du singe) peuvent mener à une (nouvelle) crise sanitaire et mettre le système de santé sous pression. Les autorités étatiques pourraient juger opportun d'ordonner à nouveau des mesures de protection appropriées.

Et, dans le pire des cas, tous ces risques peuvent se concrétiser simultanément, ce qui nous entraînerait dans une situation de **crises superposées**.

2. *Se montrer prévoyant malgré l'espoir d'échapper aux crises*

Nous espérons vraiment que l'avenir ne nous réserve pas un automne et un hiver de crise. Nous sommes toutefois très reconnaissants que les paroisses **se montrent** d'ores et déjà **prévoyantes**. Nous espérons vivement que le présent document constituera un **guide** utile dans leurs démarches. Il représente un service que nous fournissons aux paroisses intéressées.

On peut en principe articuler la préparation à titre préventif dans les paroisses en deux **aspects principaux**:

- L'Eglise offre son aide: si des crises devaient affecter la période à venir, les personnes les plus touchées seraient celles qui sont particulièrement vulnérables en raison par exemple de leur isolement, du chômage, de l'absence de logement, de la pauvreté ou de la maladie. Il s'agit donc de reconnaître les situations d'urgence dans lesquelles les plus démunis de

notre société peuvent tomber et de rechercher les aides appropriées. Les prix de l'énergie et de l'alimentation en hausse se répercutent déjà sur les personnes qui vivent dans des conditions précaires en augmentant le risque de pauvreté.

L'accompagnement théologique est alors d'une importance capitale en période de crise: les crises sociales impliquent toujours également des crises existentielles. Les intérêts et les objectifs qui nous étaient familiers jusqu'ici n'ont tout à coup plus d'avenir. Face aux attentes déçues, la question se pose de savoir comment continuer. L'Eglise est particulièrement sollicitée dans cette situation pour fournir des impulsions.

- L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement: si l'Eglise veut faire acte de présence dans cette crise, elle doit également pouvoir assurer la poursuite de son propre «fonctionnement». Des mesures de précaution prises sur le terrain peuvent déjà grandement y contribuer.

L'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) a appelé ses Eglises membres à **utiliser l'énergie avec parcimonie**. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutiennent expressément cet appel parce que nous pouvons ainsi contribuer de manière solidaire à la sécurité énergétique et à un monde plus favorable au climat. Les paroisses sont invitées à examiner et à définir des mesures d'économie d'énergie appropriées.

B. Soutien des paroisses

1. Informations sur internet

L'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) a institué une task force «Crises superposées» à laquelle les **Eglises réformées Berne-Jura-Soleure** participent. Les réflexions menées au plan national sont intégrées dans le présent document. Il est prévu que l'EERS et les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure publient sur leurs sites respectifs les documents utiles pour aider les paroisses.

La **Confédération** a mis en place un site internet dédié aux économies d'énergie. D'autres documents utiles publiés par les **autorités étatiques** sont par ailleurs également disponibles sur internet.

SITE INTERNET	CONTENU	PUBLIÉ PAR
<i>Sources d'information ecclésiales</i>		
https://www.evref.ch/fr/	<p>Guerre en Ukraine et ses répercussions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations sur le contexte • Accompagnement spirituel pastoral: Feuille d'information • Bases théologiques: La paix est la réalité • Droit d'asile: Factsheet Status S [Organisation suisse d'aide aux réfugiés] 	L'EERS et sa task force

SITE INTERNET	CONTENU	PUBLIÉ PAR
	<p><u>Pénurie énergétique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de crise en cas de pénurie d'énergie • Etude de la FEPS «Vers une nouvelle ère énergétique» • Diakonische Handlungsmöglichkeiten für Kirchgemeinden angesichts der drohenden Energiemangel-lage [en allemand uniquement] • Präsentation «Gesellschaftspolitische Verantwortung» [en allemand uniquement] 	
https://www.refbejuso.ch/fr/	<p><u>Point de vue spirituel du Conseil synodal:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelques mots en chemin <p><u>Aide pratique à l'intention des paroisses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide <p><u>Rendez-vous d'échanges de bonnes pratiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Echange d'expériences via ZOOM encadré par un animateur ou une animatrice portant sur les mesures socio-diaconales et les offres des paroisses. 	Eglises réformées BE-JU-SO
<i>Sources d'information étatiques</i>		
www.stop-gaspillage.ch	Présentation de la situation énergétique en Suisse; information sur un usage parcimonieux de l'énergie	DETEC / DEFR
https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html	Informations sur les provisions domestiques	OFAE
https://www.poin-trencontre-urgence.ch/fr/canton-de-berne/	Liste des points de rencontre d'urgence communaux (canton de Berne)	SO, entre autres
https://www.contre-la-pauvrete.ch/home	Plateforme nationale contre la pauvreté	CH, cantons, entre autres

2. Services ecclésiaux à contacter

Les **services généraux des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure** et leurs services spécialisés compétents se tiennent volontiers à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller:

SERVICE	COURRIEL	TÉLÉPHONE
Bureau de renseignements pour conseils de paroisse	paroisses.info@refbejuso.ch	031 340 25 25 (lu, ma, je: 9 h - 12 h)

SERVICE	COURRIEL	TÉLÉPHONE
Bureau de renseignements de la diaconie	diaconie@refbejuso.ch	031 340 25 66 (lu – je: 08 h 15 - 12 h; 13 h 30 - 16 h 15; ve: 08 h 15 - 12 h)
Bureau de renseignements de la catéchèse	katechetik@refbejuso.ch	031 340 24 63
Conseils Cultes	theologie@refbejuso.ch	031 340 26 32 (lu– ve: 08 h - 17 h)
Le chancelier	christian.tappenbeck@refbejuso.ch	031 340 24 02 (en cas d'urgence)

C. Aide-mémoire des mesures à prendre

L'aide-mémoire vise à fournir une **première aide** aux paroisses. Il s'agit de **suggestions**. Les mesures énumérées doivent être adaptées aux **conditions locales** et complétées le cas échéant. L'attribution des différentes mesures à chaque fonction (conseil de paroisse, secrétariat de paroisse, titulaires de ministère, etc.) est seulement une suggestion non contraignante qui peut être adaptée en cas de nécessité à la situation concrète dans la paroisse.

1. Tous

MESURE	REMARQUES
Consulter régulièrement les informations des autorités et de l'Eglise	Cf. ci-dessus , chap. B.1

2. Conseil de paroisse

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
<i>L'Eglise offre son aide</i>		
Mener des réflexions sur des scénarios de crise potentiels	Par ex. estimation des répercussions concrètes dans sa propre paroisse; se renseigner sur l'évolution des prix auprès des fournisseurs locaux d'énergie. En collaboration avec les titulaires de ministère.	
Identifier les personnes vulnérables sur le territoire de la paroisse	Par ex. zones d'habitation du territoire paroissial dans lesquelles vivent de nombreuses personnes touchant l'aide sociale; réseaux pour personnes migrantes; familles en situations précaires; parents vivant seuls et élevant leurs enfants seuls, surtout aussi les personnes âgées. En collaboration avec les titulaires de ministère et le secrétariat de la paroisse.	

<p>Communiquer les noms des personnes à contacter dans la paroisse qui proposent un accompagnement</p>	<p>Par ex. publication mise en évidence des numéros de téléphone du ministère pastoral et du collaborateur socio-diaconal ou de la collaboratrice socio-diaconale sur le site internet et dans les publications imprimées locales. En collaboration avec les titulaires de ministère.</p>	
<p>Favoriser la mise en réseau avec d'autres acteurs-trices et les autorités chargées des affaires sociales.</p>	<p>Par ex. possibilité de collaborer avec les autorités chargées des affaires sociales locales et discuter avec les acteurs civils actifs sur place; se renseigner sur les personnes de liaison officielles de la commune; prendre en compte le réseau d'une communauté bienveillante/communauté de soutien. En collaboration avec les titulaires de ministère.</p>	
<p>Planifier le pilotage des ressources pour l'aide fournie par l'Eglise</p>	<p><u>Personnel</u>: par ex. réagir au besoin accru en matière socio-diaconale et d'accompagnement spirituel; régler les suppléances. <u>Finances</u>: par ex. étendre l'aide d'urgence et proposer des offres transitoires aux personnes concernées; autres ressources ecclésiales à des fins d'assistance (par ex. bons dans les magasins d'alimentation, denrées alimentaires, bois, autres prestations en nature à distribuer).</p>	
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
<p>Vérifier et préparer les conditions structurelles pour gérer les crises</p>	<p>Par ex. état-major de crise, cellule de crise ou commission du conseil de paroisse: clarifier notamment la composition, le mandat, les tâches et compétences ainsi que les rapports avec le conseil de paroisse (implication, circulation des informations); définir une personne de contact de la paroisse (par ex. pour assurer la liaison avec les personnes de contact de la commune).</p>	
<p>Rechercher le dialogue avec les autorités communales</p>	<p>Par ex. concernant le raccordement à une alimentation électrique de secours (participation au groupe électrogène de secours ou autre); se renseigner sur la personne de contact de la commune en charge de la gestion de crise opérationnelle.</p>	
<p>Evaluer les décisions relatives aux infrastructures; en cas de besoin, les mettre en œuvre et les communiquer.</p>	<p>Envisager d'éteindre les illuminations des églises et autres illuminations extérieures (également pour donner un signal) Veiller à tenir compte dans le concept d'agencement spatial des éventuels besoins de place accrus en cas de pandémie (directives en matière de distance; nécessité de bureaux individuels, etc.). Examiner l'éventualité d'une réduction des jours de travail en cas de pénurie</p>	

	<p>d'énergie et de courant (par ex. fermer les bureaux les jours de la semaine où peu de collaboratrices et collaborateurs sont présents), éventuellement augmenter les jours de travail à temps partiel. Evaluer l'opportunité d'ordonner le télétravail (sur la base des évaluations du secrétariat de paroisse).</p> <p>Les génératrices de secours sont désormais difficiles à acquérir, mais peuvent éventuellement être louées. Il faut toutefois compter avec des coûts considérables d'installation et de fonctionnement et en plus éventuellement avec l'obligation d'un permis de construire (et les délais afférents). Leur utilisation augmente en outre la charge environnementale (fonctionnement au diesel).</p> <p>Mettre en œuvre la contribution de l'Eglise aux économies d'énergie: Dans les églises, régler la température de base entre 6 et 11 degrés au maximum, en cas d'utilisation entre 12 et 16 degrés maximum (cf. à ce sujet fiche d'information (en allemand uniquement). Vous trouvez d'autres informations sur le site de l'organisation «œco Eglises pour l'environnement» qui publie en ligne également un guide pratique de l'énergie pour les paroisses comprenant un chapitre sur la manière de chauffer les églises. Communiquer si nécessaire les règles de comportement (par ex. pas d'ouverture en imposte des fenêtres; aération complète régulière durant quelques minutes).</p> <p>Sur la base des évaluations des sacristains et des organistes (concernant les orgues et les instruments de musique) et en collaboration avec les titulaires de ministère.</p>	
<p>Définir la communication en cas de survenue d'une situation de crise</p>	<p>Eventuellement sur la base des concepts de communication et d'information déjà disponibles.</p> <p>Définir et communiquer le nom de la personne de contact (centrale) de la paroisse. Définir les compétences le plus clairement possible. Garantir les contacts avec le service du feu, la police et le service civil. Se renseigner sur les points de rencontre d'urgence (www.poin-trencontreurgence.ch)</p>	
<p>Planifier le pilotage des ressources pour assurer la continuité du fonctionnement</p>	<p>P. ex. augmentation du prix de l'énergie, mais aussi du papier et des matériaux de construction; coûts d'acquisition en vue d'optimiser le</p>	

	stockage et de nouveaux systèmes (par ex. assainissement énergétique des bâtiments; interrupteurs de lumière automatiques).	
--	---	--

3. Secrétariat de paroisse

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
<i>L'Eglise offre son aide</i>		
Récolter les contacts personnels ou liens vers les groupes vulnérables	Pour soutenir le conseil de paroisse et les titulaires de ministère	
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
Optimiser les stocks	<p>La livraison dans de brefs délais de papier, piles et autres biens de consommation courante, de médicaments ou également d'eau peut être perturbée en raison de ruptures de stock et de difficultés d'acheminement.</p> <p>Lors de la vérification des stocks, veiller à disposer de suffisamment de matériel pour faire face à une pandémie: désinfectant, masques, savons, serviettes en papier.</p> <p>Eventuellement, remplir la citerne à mazout ou la réserve de pellets.</p> <p>Cf. aussi les brochures «Des provisions ... providentielles» de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays.</p>	
Examiner les répercussions d'une pénurie de courant sur l' infrastructure informatique	Identifier si une installation ASI est nécessaire (par ex. pour protéger les serveurs d'interruptions de courant inattendues).	
Prévoir des canaux de communication analogiques en cas de pénurie de courant	Par ex. imprimer des listes par précaution; apposer des affiches; augmenter l'utilisation de présentoirs (au cas où les sites internet, les courriels, les téléphones mobiles et les raccordements fixes devaient être inaccessibles en raison d'une pénurie de courant).	
Préparer le télétravail	<p>Selon décision du conseil de paroisse.</p> <p>Examiner si la paroisse dispose d'un parc d'ordinateurs portables suffisant (interruption de courant).</p> <p>Préparer la gestion des données (si une pénurie de courant devait empêcher de se relier au serveur de la paroisse, l'utilisateur-trice a besoin d'une autonomie en matière de données).</p> <p>Mettre à jour la liste des présences obligatoires, des activités indispensables et des numéros de téléphone privés (y compris numéros fixes) des</p>	

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
	collaborateurs-trices). Déposer la liste à un endroit bien accessible.	
Garantir une réserve minimale d'argent liquide en petites coupures	En cas de coupure de courant, les moyens de paiement électroniques sont également hors service. Permettre le paiement en liquide pour la caisse paroissiale, les gages des musiciens-s, les collectes. Garder l'argent liquide exclusivement dans le coffre-fort.	
Vérifier les réservations effectuées de la maison de paroisse et éventuellement reprogrammer.	Au cas où des cultes ou autres manifestations ecclésiales devaient un jour se tenir dans la maison de paroisse.	

4. Titulaires de ministère, collaboratrices socio-diaconales et collaborateurs socio-diaconaux, et autres.

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
<i>L'Eglise offre son aide</i>		
Identifier des formes possibles d' accompagnement spirituel et socio-diaconal appropriées	Par ex. conseiller et soutenir des personnes en situation précaire pour l'obtention des prestations sociales de l'Etat; proposer une aide d'urgence (subsidaire) et des solutions temporaires; évaluer des formes possibles d'accompagnement en cas de maladie, pénurie de biens de première nécessité ou d'augmentation de frais accessoires susceptibles de déstabiliser l'existence des personnes. Penser aux ressources nécessaires (par ex. pour l'aide financière d'urgence, les solutions transitoires, les suppléances).	
Renforcer les contacts personnels ou liens vers les personnes vulnérables .	Par ex. proposer des possibilités de rencontre supplémentaires. Sur la thématique de la manière d'atteindre les personnes vulnérables cf. aussi la conférence de la CRS du 15 novembre 2022.	
Intensifier la mise en réseau avec d'autres acteurs-trices et avec les autorités chargées des affaires sociales.	Par ex. rechercher le dialogue œcuménique; échanger sur les expériences respectives avec les autorités chargées des affaires sociales (y compris APEA) et les acteurs-trices de la société civile (p.ex. centres de conseil spécialisés tels que services de désendettement, médecins, psychologues, etc.); se renseigner sur les possibilités de collaborer et les éventuelles médiations; bâtir ou entretenir un réseau de communauté bienveillante/communauté de soutien.	

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
Maintenir en éveil la sensibilité en faveur de la solidarité universelle	Par ex. dans le cadre du travail, établir des liens avec les pays du Sud dans lesquels la pénurie d'énergie est une plaie quotidienne; collectes de l'EPER en faveur des victimes de la guerre en Ukraine.	
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
Examiner les possibilités d'organiser les cultes et autres manifestations ecclésiales	Par ex. tenir les cultes dans la maison de paroisse au lieu de l'église; cultes régionaux; enregistrer et diffuser des cultes ou des méditations sur internet; développer de nouveaux formats (par ex. cultes autour du feu). Convier les personnes assistant aux manifestations ecclésiales à s'habiller chaudement. Fixer les priorités et établir des catégories pour les offres en fonction du scénario de crise («suspendre», «maintenir», «intensifier»), si nécessaire en accord avec le conseil de paroisse.	
Préparer la catéchèse au changement de conditions.	Par ex. organiser plus de manifestations dans la nature	

5. Organiste

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
Evaluer les répercussions des changements de températures sur les orgues et autres instruments de musique (par ex. piano).	Le réglage de la température a des effets sur l'humidité de l'air. Contacter éventuellement un-e facteur-trice d'orgues. Informé le conseil de paroisse	

6. Sacristain-e

MESURE	Remarques	Effectuée?
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
Evaluer les répercussions d'une pénurie d'énergie sur les infrastructures	Examiner les systèmes de chauffage et autres sources d'énergie des immeubles ecclésiaux (églises, maisons de paroisse, bureaux). Examiner les effets d'une baisse de température sur le mobilier et les installations audio (y compris amplificateurs).	

MESURE	Remarques	Effectuée?
	<p>Examiner les effets sur d'autres installations et appareils (par ex. réfrigérateurs, portes coulissantes électroniques, ascenseurs, aération, systèmes d'alarme).</p> <p>Développer des possibilités de réagir (entre autres: aérer complètement régulièrement durant quelques minutes, éteindre complètement les appareils non utilisés pour éviter le mode veille, utiliser la téléphonie par satellite entre autres).</p>	
<p>Propositions pour adapter la température du chauffage et pour développer d'autres mesures d'économie de l'énergie</p>	<p>Désigner les espaces accessoires ou de stockage dans lesquels la température peut être abaissée (par exemple en réglant sur le mode «hors gel»; régler les températures en fonction de l'utilisation; fermer les parties de bâtiment peu utilisées.</p> <p>Désigner les éclairages qu'il est possible d'éteindre (sans mettre en danger la sécurité des personnes), p. ex. illumination du clocher.</p> <p>Cf. également les informations de l'organisation œco Eglises pour l'environnement</p> <p>Propositions à l'intention du conseil de paroisse.</p>	
<p>Assurer la maintenance de l'installation de chauffage et du boiler</p>	<p>Eviter par la maintenance des pertes d'efficacité énergétique inutiles; purger les radiateurs.</p>	